

BULLETIN DE DON
ASSOCIATION AVH-LCD

Coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél Fixe : Portable :

E-mail : Fax :

Profession :

Je soutiens l'action menée par l'Association Ville-Hôpital «Lutter Contre la Douleur» et j'effectue un don de€

- Je suis un particulier
 Je suis une entreprise

Mode de règlement : Chèque bancaire (à l'ordre de AVHLCD) Espèces

Date ... / ... / 201 .

Signature :

** [L'association AVH-LCD étant reconnue d'intérêt général, vos versements ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue par les articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts :](#)*

***Vous êtes un particulier.** Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une **réduction d'impôt de 66%** du montant de vos cotisations et dons effectués, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. La part des versements dépassant cette limite au cours d'une année peut être reportée sur les 5 années suivantes et ouvre droit à une réduction d'impôt dans les mêmes conditions.*

***Vous êtes une entreprise.** L'administration fiscale **déduira de votre impôt 60% du montant de vos dons et cotisations** (dans la limite de 0.5% de votre CA, sous réserve d'être assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés). Lorsque cette limite est dépassée au cours d'un exercice, la réduction d'impôt peut être étalée sur les 5 exercices suivants après prise en compte des versements effectués lors de chacun de ces exercices, et sans que le plafond ne puisse être dépassé.*